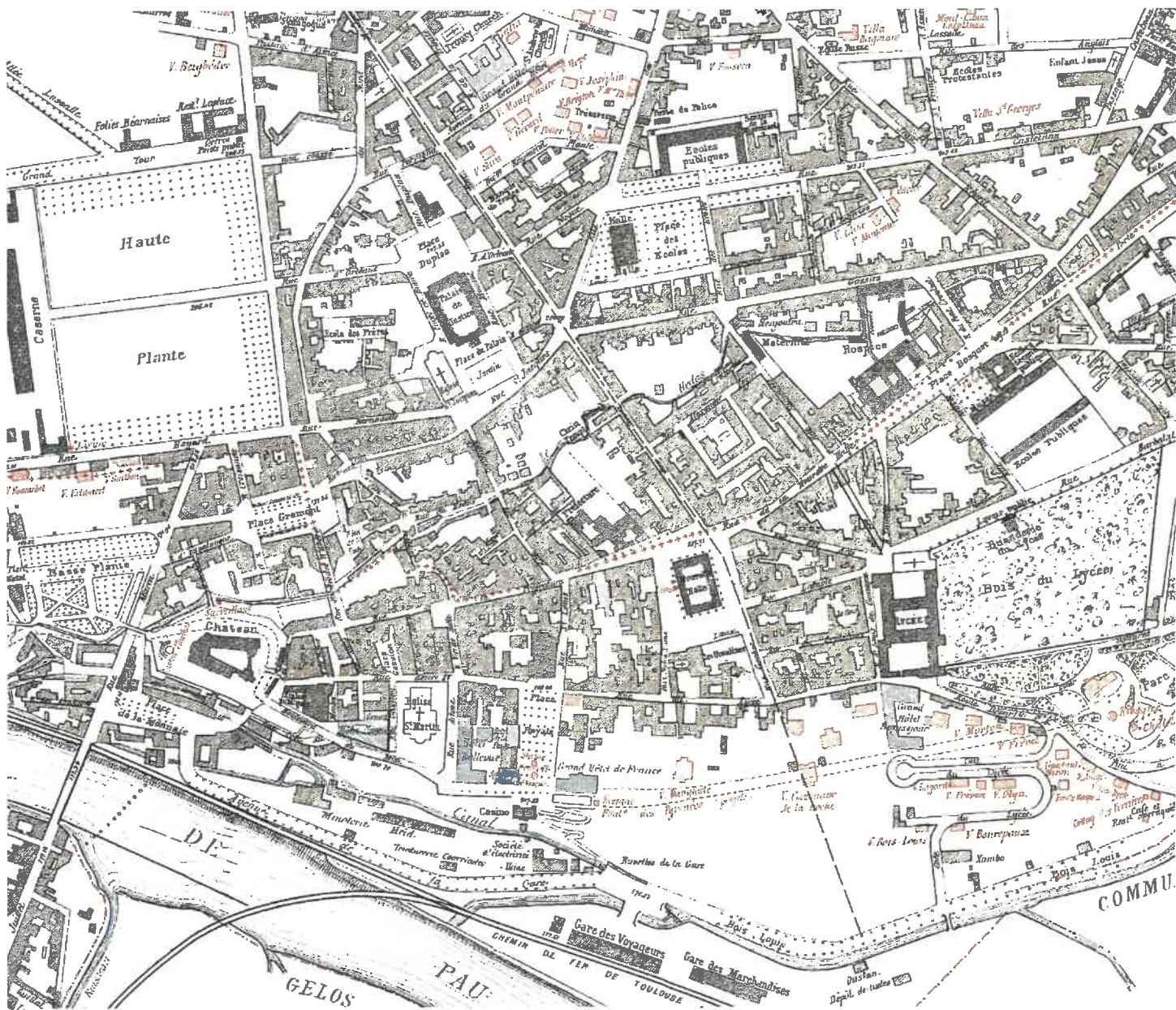


PAU

APPEL À MOBILISATION
JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE
21 & 22 septembre 2024



« Patrimoine des routes, des réseaux et des connexions »
Date limite des réponses : 10 mai 2024

VILLE DE
PAU

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

Les Journées Européennes du Patrimoine

Événement à caractère national, les Journées Européennes du Patrimoine constituent un temps fort dédié à la découverte des patrimoines. Rendre accessible le patrimoine au plus grand nombre, mais aussi le faire découvrir autrement, telle est la vocation première de la manifestation.

Au regard du succès rencontré lors des éditions précédentes, la Ville de Pau reconduit son appel à mobilisation à l'intention des acteurs culturels du territoire, afin de proposer une programmation de qualité, variée et originale.

Objectifs des Journées Européennes du Patrimoine à Pau :

- Faire découvrir le patrimoine palois (notamment les lieux privés ou publics habituellement non ouverts à la visite)
- Décliner la thématique annuelle « **Patrimoine des routes, des réseaux et des connexions** » en proposant des activités spécifiques sur ce thème
- Organiser des visites guidées de site ou de monument, des ateliers, des rencontres avec les professionnels du patrimoine et les métiers, créer un support d'aide à la visite...
- Aller à la rencontre de tous les publics : grand public, enfant, famille, en situation de handicap...
- Proposer des animations gratuites

Thème européen 2024

« Patrimoine des routes, des réseaux et des connexions »

Au cœur de ce thème se trouve l'idée d'échange et de patrimoine culturel partagé, y compris les itinéraires physiques tels que les routes et les sentiers, les idées telles que les styles architecturaux et les innovations technologiques, ainsi que les liens à travers la religion et le commerce.

Des exemples de la manière dont le patrimoine culturel nous a connectés et continue de façonner nos modes de vie aujourd'hui peuvent être trouvés partout, offrant de nombreuses opportunités d'interpréter le thème dans le programme d'événements de cette année.

Quelques pistes d'actions

Des patrimoines qui structurent et connectent la ville et les espaces :

- Chemin, route, voie ferrée, autoroute : allées de Morlaàs, Boulevard des Pyrénées, Boulevard Joffre, Cami Salié, Côte du Moulin, Carrefour Gramont, Rue Marca...
- Ouvrages d'art : ponts (14 juillet, Bordenave d'Abère, Cordeliers, Serviez...)
- Pau : porte d'entrée des Pyrénées pour le Pyrénéisme et les pyrénéistes, lieu de passage de la transhumance.
- Les places de marché : connexions et flux de marchandises et de personnes
- Transports : Funiculaire, Bus (Idelis), Train (gare), Tramways...

Les courants intellectuels, d'idées et d'informations :

- Influence des courants architecturaux et des architectes : néo-gothique, néo-classique, art déco...
- Cheminement et mouvements des idées philosophiques, religieuses, politiques...
- Numérique : Pireneas site + réseaux sociaux
- Média : Collecte et diffusion PQR, télé, radio

Réseaux culturels, d'influence et sociabilité :

- Réseaux historiques : Résistants de la Seconde Guerre mondiale, Bernadotte...
- Les associations ou structures historiques : Cercle anglais, Pau Hunt, Section Paloise, Académie du Béarn...
- La diaspora béarnaise : Amérique, Amérique du Sud, les Caraïbes
- La Ciutat : quartier dédié aux pratiques culturelles autour de la langue, des traditions et de la transmission
- Professionnels : métiers d'arts, médiateurs du patrimoine, inventaire, acteurs du tourisme...

Conditions de participation

- Être gestionnaire d'un site ou d'un édifice patrimonial public et privé
- Être un intervenant rattaché à une association

Votre projet devra :

- Intégrer une dimension historique ou patrimoniale et/ou être en adéquation avec le thème annuel « Patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions »
- Mettre en valeur le patrimoine palois et avoir lieu dans un site patrimonial au sens large (édifice historique, musée, parcs et jardins, quartier ou dans la ville...)
- Proposer un lieu de repli en cas d'intempéries
- Respecter les principes du développement durable, tant sur le plan environnemental que sur celui du lien social

Les soutiens de la ville

- **Le soutien en communication**

La Ville de Pau vous apporte un soutien en matière de communication en éditant un **programme papier et numérique "Journées Européennes du Patrimoine"** réalisé par la Ville de Pau, en lien avec la Direction de la Communication et diffusé sur le territoire.

La structure porteuse de l'animation pourra assurer la communication par ses propres moyens et devra mentionner obligatoirement le soutien de la Ville de Pau, le cadre de l'animation et les logos de la Ville de Pau et du label Ville d'art et d'histoire.

Rappel :

A partir du mois de juin, les partenaires sont invités à :

- Commander leur **kit de communication gratuit** sur le site du ministère de la Culture dont le lien vous sera communiqué ultérieurement. La Ville de Pau n'assurera pas la signalétique événementielle pour chaque site.
- S'inscrire sur le **site de Open agenda** du ministère de la Culture après la validation de votre projet par la Direction Culture pour être référencé dans le programme national numérique et déclarer la manifestation en préfecture.

- **Le soutien financier**

Les projets sont validés après examen par le Comité de sélection des projets.

Critères d'attribution à renseigner dans la fiche projet

1. Respect du thème annuel « **Patrimoine des routes, des réseaux et des connexions** »
2. Valorisation du patrimoine palois (site ou monument palois, Patrimoine Culturel Immatériel du territoire, savoir-faire local...) par des visites et des rencontres
3. Caractère innovant de l'action ou de la forme de la prestation en direction de tous les publics (découverte du patrimoine par le spectacle vivant, le numérique, le sensoriel, le jeu, la participation active des publics...). Il peut être intéressant de faire intervenir un artiste, un artisan, un animateur jeune public...
4. Ouverture exceptionnelle de sites, monuments, propriétés privées ou publics d'ordinaire inaccessibles ou rarement ouverts

Rappel

Le versement du financement est conditionné à l'exécution du projet proposé.

En cas d'annulation sur décision de la Ville de Pau, seul le coût relatif à la préparation de l'animation sera versé.

Memento

Date limite de dépôt des fiches projets : le vendredi 10 mai 2024

Les fiches projets hors délais ne seront pas prises en compte.

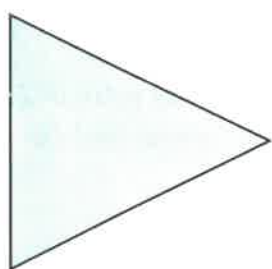
La fiche projet ci-jointe doit être complétée et adressée :

- par mail en version numérique à la mission Ville d'art et d'histoire : patrimoines@agglo-pau.fr

- par voie postale : **Mission Ville d'art et d'histoire L'Usine des Tramways avenue Gaston Lacoste 64000 PAU**

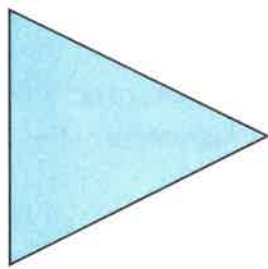
Pour tout renseignement complémentaire, l'équipe de la Mission Ville d'art et d'histoire se tient à votre disposition au **05 64 64 11 34** ou par mail : patrimoines@agglo-pau.fr

Calendrier prévisionnel 2024



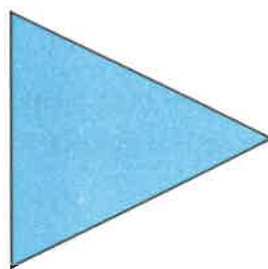
8 avril

Lancement de
l'appel à
mobilisation



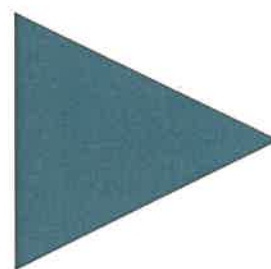
10 mai

Clôture de
l'appel à
mobilisation et
date limite
d'envoi des
fiches projets



29 mai

Comité de
sélection des
fiches projets



**Semaine
du 3 juin**

Notification
aux candidats